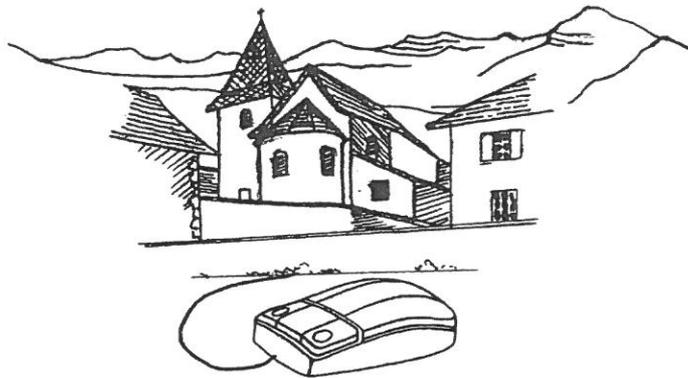


COMMUNE DE
MIRIBEL LANCHATRE



EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année commence et cela correspond pour l'équipe municipale à la préparation des budgets.

Quatre budgets différents sont à préparer dont le budget communal qui se décompose en deux sections :

- La section de fonctionnement (charges générales : salaires, frais de fonctionnement, chauffage, électricité, assurances etc....)
- La section d'investissement (groupe scolaire, 3^{ème} classe, voirie etc....).

En dehors de ce budget principal, nous avons trois autres budgets :

- Le budget assainissement qui gère la station d'épuration et les réseaux.
- Le budget chaleur avec les deux chaufferies/bois.
- Le budget C.C.A.S, petit budget qui permet d'offrir des colis de Noël aux seniors et de financer les voyages des collégiens dans le cadre de leur scolarité.

Pour le budget communal, les recettes en fonctionnement sont nos impôts et les dotations de l'état, les recettes en investissement sont les subventions et les excédents du budget de fonctionnement.

Pour le budget assainissement, c'est la part assainissement de votre facture d'eau qui correspond aux recettes.

Les recettes du budget chaleur sont la vente d'énergie aux abonnés et à la commune.

Tous ces budgets bien sûr, doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Depuis 1995, les investissements ont été nombreux et importants (village d'activités, église, groupe scolaire, entretien des bâtiments, voirie etc....). 2006, sera une année de transition et nous en profiterons pour réfléchir à l'aménagement d'un espace jeune au «pré Tarachou», à l'aménagement de l'espace public au centre du village et à la réaffectation des bâtiments communaux au centre du village (mairie, salle polyvalente, logements etc....).

Grâce à la Communauté de Communes, la halte garderie « la p'tite récré » a vu le jour et le R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) permet aux enfants de se retrouver les lundis et mardis. La communauté de communes gère d'autre part les déchets (ordures ménagères, déchetterie) et cela fonctionne au mieux depuis qu'elle a repris cette gestion en régie (achat de matériel et embauche de personnel).

Grâce au SIVIG (syndicat des eaux Vif, le Gûa, Miribel), la filtration de la source de Jonier (source qui est située près du col de l'Arzelier et qui alimente Miribel) sera opérationnelle avant la fin de l'année.

D'autre part, une étude va être lancée pour voir quelle est la meilleure solution pour alimenter en eau potable l'ensemble des habitations du Vernay.

Grâce au SIGREDA (syndicat Gresse, Drac Aval), un SPANC : service public d'assainissement non collectif, sera mis en place pour vérifier le bon fonctionnement des assainissements non collectifs et proposer éventuellement des solutions afin que les rejets ne viennent pas polluer nos ruisseaux et rivières.

Le S.I.G.R.E.D.A porte d'autre part le contrat de rivière Gresse/Drac Aval et ce contrat de rivière permettra aussi à moyen terme à la Gresse de retrouver une qualité d'eau irréprochable.

Grâce au S.A.T (Syndicat d'Aménagement du Trièves), les problèmes sociaux des habitants de notre commune sont pris en compte avec le C.L.H (comité local de l'habitat) et son O.P.A.H (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) qui permet aux propriétaires d'avoir des aides pour réhabiliter leurs logements.

Le S.A.T qui porte aussi l'E.R.E.F (Espace Rural Emploi Formation) qui accueille des porteurs de projets, la P.A.I.O (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour les jeunes de moins de 26 ans et le poste de l'A.L.I (Animatrice Locale d'Insertion) qui accueille les chômeurs.

Grâce au PNRV, à Alain et à son équipe d'Alambic.com, le WIFI sera bientôt opérationnel dans notre commune.

Enfin, la table d'orientation devrait être installée au Vernay avant l'été.

Voici en quelques mots le travail de l'équipe municipale qui reste à votre écoute pour tout autre projet qui conforterait notre communauté villageoise.

Des réunions de quartier au printemps vous permettront de rencontrer les élus et de leur faire-part de vos attentes mais aussi peut-être de votre satisfaction d'habiter notre village si souvent visité.



Luc PUISSAT

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Un groupe scolaire tout neuf

Le groupe scolaire de Miribel-Lanchâtre a été inauguré. On pouvait noter la présence de Didier Migaud, député, Eliane Giraud vice-présidente du Conseil régional, Charles Galvin, Elisabeth Latapie inspectrice à l'Éducation nationale, Alain Mistral représentant le Conseil général, Christian Durif, président de la Communauté de communes de Monestier-de-Clermont, Luc Puissat, maire de Miribel Lanchâtre, et Capucine Ledouarin, conseillère régionale, ainsi que tous les maires du secteur.

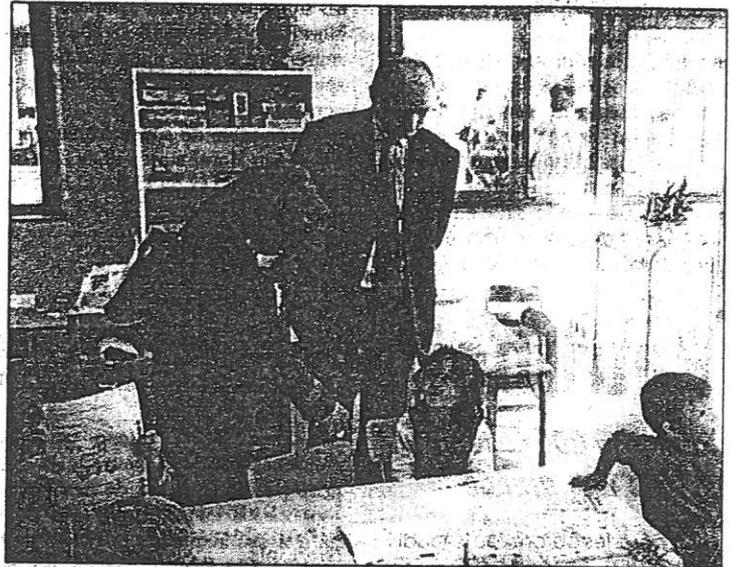
C'est le bureau d'architecture "Atelier F4" représenté par Marielle Frigeri et Philippe Durand, qui a permis de découvrir l'ensemble des travaux. Une visite guidée pour le plus grand plaisir des petits élèves tout heureux de voir l'intérêt qui leur était porté.

Tout a été conçu pour qu'ils ne manquent de rien. Des classes spacieuses, lumineuses et aérées, des sanitaires adaptés, une salle de repos tamisée et un coin informatique qui permettra à tous d'être en relation permanente avec le savoir. Deux classes sont déjà fonctionnelles et une troisième est en cours d'achèvement. Il a été prévu une cantine et un préau de 120 m², aux multiples fonctions. Le groupe sco-

laire s'étend sur 700 m². La grande satisfaction du maire est de voir ces locaux adaptés, regroupés et fonctionnels.

Un projet malmené

Divers recours devant les tribunaux ont ralenti l'avancée du chantier, et augmenté le coût de l'opération. Le lieu de construction, au centre du village, a été source de différents. Il est vrai que la vie n'est plus la même, pour le plus grand plaisir de beaucoup et au grand désespoir de certains. Mais les temps ont changé. En 1956 il y avait 20 élèves. Puis en 1961 l'effectif était descendu à huit. En 1970, Maurice Puissat constatait impuissant à une diminution constante de la population locale. Il fallait sauver l'école pour sauver le village. Les années 90 ont vu l'arrivée d'une nouvelle population et 2001 a permis d'atteindre un effectif de 60. Les effectifs de Miribel-Lanchâtre ont augmenté de 80 %. Ils sont 371 à avoir choisi de vivre ici. Il a donc fallu s'adapter à l'évolution des besoins. Il convient d'offrir aux enfants un lieu d'épanouissement et le plus performant possible. Le Conseil municipal espère bien fidéliser petits et grands, en leur offrant le cœur du village, qui bat pour eux et avec eux.



Toutes les personnalités dans l'établissement et avec les enfants.

Le coût de l'opération est passé de 740 000 € à 1 000 000 €, dont 80 % de subventions. De nombreuses entreprises locales ont travaillé sur la construction de ce groupe scolaire. De nombreux partenaires financiers ont permis de mener ce projet ambitieux à son terme, comme le Conseil général à hauteur de 55 %. Didier Migaud a tenu à féliciter le

Conseil municipal, qui a su gérer un dossier difficile et surmonter quelques incompréhensions. C'est Elisabeth Latapie, inspectrice de l'Éducation nationale qui en citant une phrase de Victor Hugo, a le mieux résumé l'importance de cette réalisation : "Bâtir une école, c'est fermer une prison".

Gilles GRINDLER ■

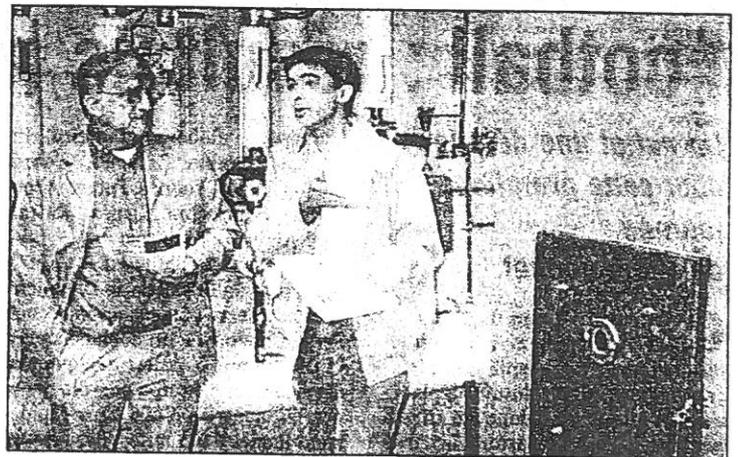
La commune montre l'exemple

La commune de Miribel-Lanchâtre pourrait être qualifiée de "militante de la filière bois", elle possède désormais deux chaudières. Au moment où les énergies fossiles sont sous les projecteurs, Miribel Lanchâtre a su s'adapter et adopter une politique responsable. Sous l'œil averti de Didier Migaud député, Eliane Giraud vice-présidente du Conseil régional, Christian Durif, Charles Galvin, Capucine Ledouarin et Luc Puissat maire de Miribel Lanchâtre, tous convaincus que l'avenir passe par le bois. Conscient de la fragilité de notre planète, le Conseil municipal s'est engagé dans une politique respectueuse de l'environnement.

Investir dans une chaufferie au bois, c'est investir pour le futur, mais c'est aussi acquérir une forme d'indépendance. Didier Migaud soulignait que l'entrée de la Chine dans le concert international, avait considérablement augmenté les risques de déséquilibre entre l'offre et la

demande. Les quantités d'énergies fossiles s'amenuisent, alors que la forêt non entretenue augmente. Ainsi la commune de Miribel-Lanchâtre peut mieux gérer son espace. Débardage, déchiquetage et stockage permettent un fonctionnement facile et efficace. Gérer sans détruire, utiliser sans déséquilibrer et prouver qu'avec un peu de bon sens il est possible d'y arriver.

Ce ne sont pas que des mots, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz. Etienne Masson, de l'Énergie renouvelable en Isère est là pour le confirmer. La très bonne maîtrise de la combustion et le très haut rendement des chaudières automatiques en font une énergie propre. Économiquement, le bois garantit une stabilité des coûts du combustible. Pourtant l'investissement dans une chaufferie automatique au bois coûte environ le double de celui traditionnellement consacré à un autre mode de chauffage. Heureusement il existe des subven-



L'ensemble des installations ont été présentées.

tions, qui auraient tendance à faire pencher la balance en faveur du bois énergie.

Il faut compter sur 200 tonnes de bois à l'année, pris sur les éclaircies, les entretiens ou les élagages. L'investissement se monte à 210 000 €.

Les subventions proviennent de l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère et FEDER soit 168 088 €. Un calcul rapide permet de convaincre les plus réticents.

Gilles GRINDLER ■



>> Nicolas Hulot, célèbre animateur de télévision et aventurier, a décidé d'alerter l'opinion publique sur la protection de l'environnement en lançant « Mon défi pour la terre ».

Et vous, que faites-vous pour la planète ?

A travers l'opération « Mon défi pour la terre », l'Isère a l'ambition d'être le département le plus écocitoyen de France. Engagez-vous sur des gestes du quotidien, signez et faites signer le coupon ci-dessous. On a tous à y gagner !

En marge du programme Agenda 21, mis en place actuellement par le Conseil général pour intégrer le développement durable dans toutes ses politiques — transport, logement, cadre de vie... —, le Département a décidé de relayer la campagne nationale « Mon défi pour la terre », lancée par Nicolas Hulot et l'Ademe pour inciter chaque Français à effectuer un geste simple pour préserver la planète. L'objectif du Conseil général, l'un des premiers départements à s'engager en France, est de relever ce défi et de mobiliser autour de cette opération le plus grand nombre d'Isérois : associations environnementales, communes, entreprises, scolaires, médias...

Sollicités en septembre par André Vallini, les conseillers généraux de l'Isère se sont déjà engagés à montrer l'exemple. Ainsi, Robert Veyret utilise du papier recyclé. José Arias bannit les emballages non dégradables. Claude Bertrand préfère les produits locaux achetés sur les marchés. Jacques-Pichon Martin et Catherine Brette récupèrent l'eau de pluie pour arroser leurs jardins. Gérard Cardin achète des ampoules économes. Olivier Bertrand préfère les commerces de proximité accessibles à pied ou en vélo. Christian Nucci ferme systématiquement les robinets d'eau et coupe le chauffage en son absence. Serge Revel refuse les sacs plastiques tandis qu'Alain Chaplais utilise sa cheminée avant de recourir au chauffage

central... Et vous, quel sera votre engagement pour protéger la planète ? Trier les déchets ? Conduire avec souplesse ? Utiliser le vélo ou les transports en commun ? Dans tous les cas, photocopiez le coupon réponse ci-joint, diffusez-le autour de vous, dans les écoles, sur votre lieu de travail, afin que l'Isère soit à la pointe de ce combat pour la terre et pour la vie. Un prix récompensera en novembre la collectivité locale qui s'est la plus mobilisée. Serons-nous capables de relever ce défi ? ■

Richard Juillet

>> **Contacts :** « Mon défi pour la terre », Jean-François Noblet, 04 76 00 37 37. Fondation Nicolas Hulot : 01 44 90 83 00. www.isere.fr et www.defipourlaterre.org

Un défi pour la terre

Opération lancée en mai 2005 par la Fondation Nicolas Hulot et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour sensibiliser l'opinion publique et lui faire prendre conscience de l'état de la planète.

— Pourquoi ?

La terre est la seule planète connue où la vie existe. Pour la préserver, il nous faut obligatoirement réduire notre impact sur l'environnement et notamment, agir contre les gaspillages de toutes sortes : eau, énergie, déchets...

— Comment ?

En accomplissant au quotidien individuellement ou collectivement, des gestes simples et concrets.

— Que faut-il faire ?

Vous devez compléter et renvoyer le coupon d'engagement ci-contre pour donner corps à une action collective d'envie.

« Mon défi pour la terre »

Cochez le ou les geste(s) sur lequel(s) vous vous engagez :

1 Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles.

2 Je préfère les produits respectueux de l'environnement (écolabels, écorecharges...) et j'évite les produits jetables.

3 J'éteins les appareils électriques au lieu de les laisser en veille.

4 Je choisis des appareils économes en énergie (lampe basse consommation, électroménager classe A).

5 Je préfère une douche rapide au bain.

6 Je ne surchauffe pas mon logement et je l'isole le mieux possible.

7 J'installe un chauffe-eau solaire ou

du chauffage au bois chez moi.

8 J'utilise moins la voiture pour aller travailler, je fais les petits déplacements à pied.

9 Je conduis doucement et moins vite.

10 Pour mes voyages, je préfère prendre le train.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Si vous avez d'autres idées de « gestes pour la planète », n'hésitez pas à nous les faire partager.

Coupon à renvoyer à : « Mon défi pour la terre » - Conseil général de l'Isère, service environnement - 9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble.

INTERNET HAUT DEBIT à MIRIBEL-LANCHATRE (enfin...)

En juin 2004 dans ce même bulletin, nous vous informions des finalités du projet et en juin 2005 de l'état des négociations difficiles sur les (rares) lieux possibles d'implantation de nos installations de desserte.

Les informations récentes données par France Télécom (FT) sur le déploiement de son réseau ADSL vers notre commune nous laissent à penser que rien n'est envisagé avant 2008 et sous réserve que nous soyons suffisamment d'abonnés pour permettre à cet opérateur privatisé d'atteindre son seuil de rentabilité.

Obstacle financier supplémentaire, le concentrateur nous desservant, appareillage à travers lequel la technologie ADSL ne passe pas, devra être remplacé par un matériel d'un autre type.

Nous comprenons votre dépit alors que nos médias (y compris de la part d'une récente feuille trièvoise bien connue) nous abreuvent d'offres techniques remarquables, de chiffres, de performances prodigieuses, de déploiement futur d'autres technologies (Licences WiMax régionales - celles-ci, sauf aléas, certainement bien réelles à l'horizon 2008/2009)

Nous ne doutons pas des bonnes intentions et de «l'honnêteté» de ces annonces très évolutives qui n'engagent que leurs auteurs (mais sujettes à interprétation et à vérification quant à leurs sources et aux objectifs (?) poursuivis...)

Puissent ces dires conforter positivement chez nos élus nationaux les besoins et les priorités à mettre en œuvre en matière d'aménagement territorial.

MAIS dans l'immédiat nous n'avons pas d'autre alternative que de compter sur les seuls **PROJETS CONCRETS** des collectivités locales desquelles nous dépendons.

Nous bénéficions au titre d'une expérience au sein d'un projet du Parc Naturel du Vercors, de subventions assurant le financement de la totalité des installations et d'un appui technique externe en phase de démarrage, la stratégie du PNRV étant de compléter temporairement (et non de concurrencer) par d'autres technologies, la desserte FT en réseau filaire ADSL.

Ceci, et pour arriver à ce qui suit nous a déjà demandé 3 années d'abnégation et d'efforts bénévoles (quasiment du plein temps sur ces deux derniers mois)

Nos lignes téléphoniques ont pour origine les centraux FT de Monestier de Clermont (à 14 km) et de St-Guillaume (à 6 km) Ce dernier n'est pas à ce jour desservi en ADSL (à noter que les performances se dégradent très fortement à partir d'une distance de 5 km d'un central)

Nous avons relié fin janvier, une ligne ADSL FT (reliée au central de Monestier - en distance limite d'acceptabilité) à une baie électronique localisée en un local communal aimablement mis à notre disposition par la Municipalité de St-Paul les Monestier.

De là un émetteur hertzien en technologie WiFi transmet vers un relais installé sur poteau aux Cadorats d'Avignonet (1 an $\frac{1}{2}$ de négociation avec EDF !)

Ce dernier permet « d'arroser » environ 95% de nos habitations en vue directe (et quelques communes avoisinantes...)

2 mois de paramétrage et de tests divers par 4 d'entre nous, de l'ensemble de la chaîne technique, programmes, antenne, modem et routeur personnels - relais et émetteur - Nomadix et onduleur en notre coffret de St-Paul, nous ont amené à conclure que la qualité de la ligne cuivre de FT et le modem vendu par Wanadoo pouvaient présenter certaines déficiences.

Des interventions à haut niveau ont été nécessaires pour faire avancer les choses afin de remédier à cet état de faits. Des équipements sur le central de Monestier ont été changés, la ligne vérifiée, les connexions revues et le modem défectueux remplacé (sur recommandation de FT !) par un banal composant acquis dans un grand magasin.

Depuis samedi 11 mars les performances obtenues en notre village sont bonnes et conformes à ce que nous attendions pour chaque futur abonné, autour de 1 Mb/sec en descente et 128 kb/s en remontée, ce qui nous semble dans l'immédiat « confortable » pour un usage domestique courant. *Mais attention : ces performances constatées ne constituent pour notre association en aucun cas un engagement formel pour la future mise en « exploitation » - elles sont indépendantes des performances (meilleures) de nos installations.*

Autres difficultés supplémentaires côté équipements individuels en complément à nos micro-ordinateurs : les récepteurs, routeurs internes aux habitations et autres matériels sont livrés avec des CD d'installation aux fonctions pas toujours adaptée aux configurations de chacun.

Pardonnez-nous cet étalement technique, mais après tant d'attente une information teintée d'optimisme s'imposait. Sachez que cela a été pour nous une réelle course d'obstacles avec parfois un moral au plus bas... La persévérance trouve toujours sa récompense !

Notre « expérience » continue. Nous devons « monter en charge », puis passer en « routine ». Nous restons en contact avec nos partenaires et financeurs (autres sites expérimentateurs, DATAR, Région Rhône Alpes, Conseil général, PNRV)

Nous revendiquons le privilège de faire partie d'un cercle très étroit de communes (moins de 50 en France), à ne pas avoir baissé les bras devant les disparités géographiques, les inégalités en matière de politique d'aménagement et face à la course à la seule rentabilité.

Notre abonnement ADSL global est un contrat Wanadoo Pro déclinable théoriquement (cela mérite néanmoins d'être testé) jusqu'à 50 connexions haut débit personnelles. C'est tout ce que nous aurons à nous partager dans l'attente de l'arrivée d'un opérateur sauf à renforcer nos installations techniques sachant que cette hypothèse aurait un coût peu compatible avec notre seule fiscalité communale.

**En accord avec la Municipalité une réunion publique d'information est fixée pour le mardi 4 avril 2006 à 18h30 en notre salle polyvalente.
A noter dans vos calepins (il n'y aura pas de second tour !...)**

Nous évoquerons l'équipement individuel nécessaire, les conditions d'abonnements 24 h sur 24, les notions de gestion et de supervision du réseau, les sécurités et la confidentialité par cryptage, des données reçues ou transmises et tenterons de répondre à toute question. Nous nous entretiendrons également de l'esprit associatif devant régir chaque adhésion (avec l'acceptation de ce qu'il peut avoir d'imparfait)

Bibliothèque Municipale
de
Miribel - Lanchâtre



La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14H à 17H.

Vous disposez d'environ 2500 ouvrages et d'internet gratuit.

Si vous décidez de vous abonner, il vous en coûtera la modique somme de

- 3,05€ pour une personne seule et pour l'année,
- 4,57€ pour une famille et pour l'année
- 6,10€ pour les familles ne vivant pas sur notre commune et pour l'année.

Le samedi 22 avril à 17H, je recevrai la « compagnie double un » qui présentera un spectacle de contes tsiganes, tout public à partir de 6 ans. Toutes les animations que propose la bibliothèque sont gratuites en partenariat avec le S.A.T dans le cadre de la convention culturelle établie avec le Conseil Général de l'Isère. Venez nombreux

Danièle

Association Communale de Chasse Agrée

Le printemps arrive, la faune sauvage sort d'un hiver difficile, froid et neigeux. Les femelles vont mettre bas et on a besoin de tranquillité.

La population de chevreuils est atteinte d'une maladie qui l'a décimée ces dernières années. L'HERLICHIOSE, maladie transmise par les tiques.

Tous les animaux peuvent en être atteints, les bovins comme les chiens ou les chats.

Et je ne parle pas ici de la grippe aviaire qui peut être chez nous à tout moment car la migration des oiseaux va en augmentant avec la venue des beaux jours.

Les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent absolument pas divaguer seuls dans la nature.

Sur la commune, beaucoup de gens laissent leurs chiens divaguer sans forcément le savoir, mais l'Office National de la Chasse veille et peut émettre un procès verbal à l'encontre de tout propriétaire de chiens et chats dans ce cas.

L'amende peut aller de 700 à 1500 euros.

S'il vous plaît faites attention à vos animaux domestiques, ils ne seront pas plus malheureux s'ils sont attachés du moment que leur maître les aime

Michel GAUTHIER Président de l'ACCA de Miribel Lanchâtre



Ecole communale
38 450 Miribel-Lanchâtre
Association N° 0381010174

GRENOBLE GOSPEL SINGERS

en concert en l'église de VIF
le **vendredi 16 juin 2006**

Fête de l'école

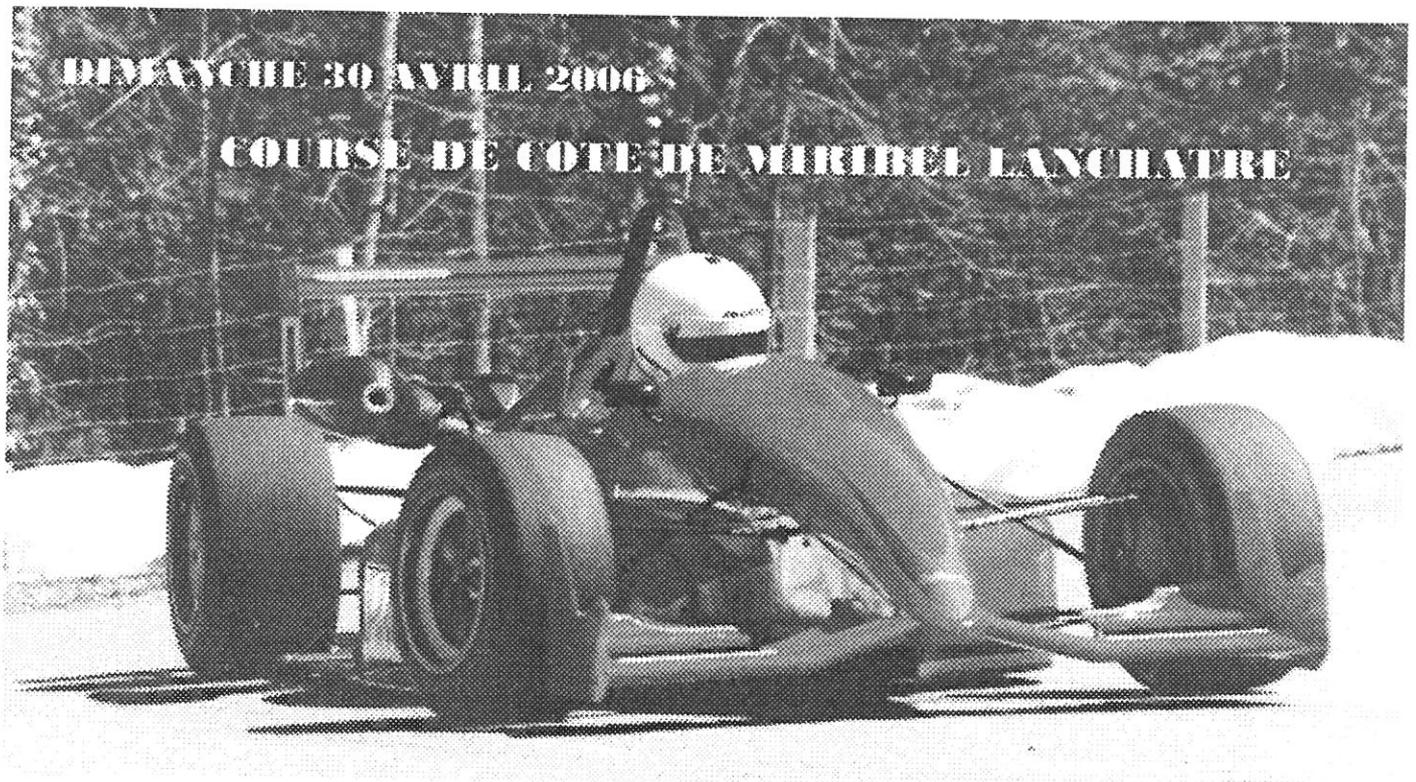
samedi 10 juin 2006

Kermesse

Repas et Soirée dansante

Une réunion de préparation à la Kermesse aura lieu le jeudi 11 mai.
Tous les parents sont les bienvenus pour nous aider à animer les stands.

LE SOU des ECOLES de MIRIBEL-LANCHÂTRE remercie
chaleureusement tous les habitants pour leur bon accueil lors de la
manifestation d' Halloween, toutes les personnes qui ont aidé à la
préparation du Marché de Noël et particulièrement Nicole et Daniel
RAVIX .



LANCHATRE OMNISPORTS organise la 28^{eme} édition de la course de côte
de
MIRIBEL LANCHATRE le DIMANCHE 30 AVRIL 2006 .

Les essais chronométrés auront lieu de 08h30 à 12h30

Trois montées de course à partir de 13h00

Nous vous rappelons qu'à cette date la route départementale venant de
ST GUILLAUME sera fermée à la circulation depuis le péage ainsi que la
traversée de MIRIBEL .

VEUILLEZ NOUS SIGNALER RAPIDEMENT toute visite de personnes
extérieures ce jour là de manière à vous fournir un passe et éviter des
problèmes aux péages.

Une réunion préalable aura lieu le 07 AVRIL à 20h30 à la salle polyvalente où
vous aurez la possibilité de vous renseigner ainsi que de vous inscrire si vous
désirez apporter votre aide à cette manifestation.

Le comité d'organisation vous remercie par avance et s'excuse pour les
désagréments occasionnés lors de cette course.

LANCHATRE ANIMATION

CINEMA

Un vendredi par mois, salle polyvalente.

Les programmes sont distribués dans vos boîtes aux lettres par l'écran vagabond.

Mardi 21/03/06 : séance spéciale festival A.T.T.A.C « Nature contre nature » de L. BELVAUX (2005), comédie.

Vendredi 31/03/06 : les bronzés 3 à 20H30.

Vendredi 28/04/06 : la planète blanche à 20H.

YOGA

Après une pause hivernale, les cours reprennent le vendredi soir, salle polyvalente, enseignés par Michel MAZZILI que vous pouvez contacter au 06/86/21/98/16.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cette année la déclaration d'impôt arrive en mai... et sera préremplie

La déclaration que vous recevrez à domicile au mois de mai prochain sera préremplie. En effet elle comportera, le montant des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières dont l'administration a déjà connaissance. Vous n'aurez plus qu'à vérifier ces sommes. Si elles sont inexactes ou incomplètes, vous les corrigerez dans des cases prévues à cet effet.

Les autres rubriques de la déclaration sont inchangées et devront être complétées dans les conditions habituelles (ex : revenus fonciers, charges déductibles, réductions d'impôt,...). Comme par le passé, vous signerez et renverrez votre déclaration au centre des impôts dont vous dépendez.

Cette déclaration préremplie sera également disponible sur internet. De la même manière, si les internautes sont d'accord avec les chiffres pré- renseignés et s'ils n'ont aucune information complémentaire à apporter, il leur suffira de valider. Sinon, ils effectueront les corrections nécessaires et complèteront leur déclaration.

Les imprimés préremplis seront envoyés à partir de fin avril aux contribuables qui auront tout le mois de mai pour renvoyer leur déclaration ou déclarer par internet (délai spécial jusqu'en juin).

Il est donc inutile de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.

L'information et l'aide à la déclaration seront assurés par les services des impôts au cours du mois de mai dans les mêmes conditions que les années passées.

TABLE d'ORIENTATION du VERNAY

Le point sur ce projet depuis l'annonce de juin 2004

Environ 250 clichés étalés sur plusieurs jours constituant un panoramique de 240° environ, ont été soigneusement pris par temps limpide (c'est si rare !) par Mr Daniel ODDOZ photographe professionnel durant la seconde quinzaine d'avril 2005.

Un important travail de toponymie et de repérage des sommets et lieux-dits a été fait l'été dernier. Pour plus de sûreté dans l'identification, des déplacements en Oisans et sur la bordure de Belledonne ont été nécessaires.

Des recoupements pour confirmation ont été faits depuis le Serpaton, Côte Rouge, le sommet du Pleynet à l'aide de jumelles puissantes, d'un théodolite et cartes IGN en mains

Nous avons fait valider ces travaux par les deux derniers Présidents du CAF de la Vallée de la Gresse et pris en compte quelques compléments et sympathiques remarques formulés par un habitant du secteur.

Début octobre, nous nous sommes rendu chez les artisans (nous devrions plutôt dire les artistes - ils ont fait les Beaux-Arts...) Leur méthode de travail rigoureuse nous a été exposée.

Impressionnant, (surtout pour les matheux) de voir la transformation sur ordinateur de la projection cylindrique correspondant aux prises de vues, en projection conique à plat coïncidant au dessin de la table, et ceci sans phénomène d'anamorphose visiblement sensible, (contraction des premiers plans et étalement des lointains)

Nous avons reçu fin janvier un « bon à tirer » entier sur papier, grandeur nature (240 ° de panorama - diamètre extérieur de 2,40 m et 1,60 m intérieur) et y avons apporté les ultimes retouches (évolutions paysagères liées aux chantiers de l'A51 et du viaduc de Monestier depuis l'été) ainsi que quelques compléments de toponymie.

Les cinq pierres de lave constituant la table, ont été découpées et leur fond revêtu d'une couche primaire blanche. Mr Lienhard les a ensuite mises en couleurs avec des émaux appropriés puis a eu lieu une cuisson au four.

Après un lent refroidissement contrôlé, ces pierres viennent de nous être livrées le 23 mars

Nous avons maintenant à les inclure dans un encadrement de renfort (légèrement débordant) en béton armé de façon à éviter une cassure toujours possible au montage.

Quelques terrassements seront à effectuer sur leur futur emplacement, et ferons à ce moment peut-être appel à tous pour un sympathique « coup de mains »

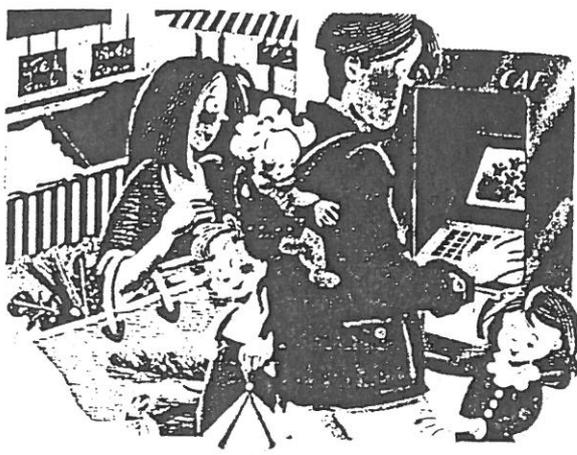
Un soubassement en pierres brutes analogues aux murets de Pré Tarachou sera construit et la table posée dessus et orientée.

Une inauguration semble envisageable au début de l'été 2006. Vous serez tenus informés.

Pour 2007, le Parc Naturel Régional du Vercors nous apportera son concours sous forme de conseils et de montage financier dans l'aménagement paysager de la plate-forme (stationnement, bancs, poubelle, signalétique, raccordement au réseau de sentiers, léger déplacement et mise en valeur du Monument aux Morts du Vernay)

Express Infos

La « Caf en libre service » au Centre Socio-Culturel Intercommunal Le Granjou



Une nouvelle borne, de nouveaux services !

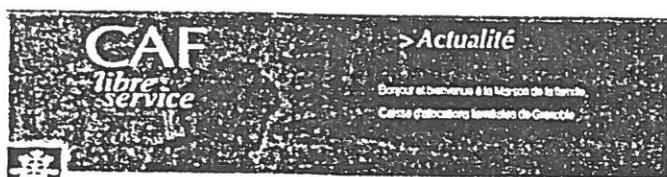
Vous souhaitez consulter votre dossier Caf, simuler un éventuel droit à une allocation logement, éditer une attestation de paiement, consulter les aides individuelles d'action sociale... ? Tous ces services sont aujourd'hui « en libre service » à Monestier de Clermont.

Le Centre Socio-Culture Intercommunal Le Granjou dispose désormais d'un nouveau service : une borne interactive de consultation dans ses locaux.

Objectif ? Faciliter vos démarches avec la Caf grâce à un outil complet qui intègre une partie des services déjà offerts sur son site internet www.caf.fr

Voici l'intégralité des services que vous pourrez trouver sur l'écran de cette borne :

- Votre dossier en direct (droits, paiements, suivi de vos courriers, attestations...)
- simulation logement,
- allocation logement étudiants
- nos formulaires
- notre catalogue des prestations
- nos services et aides d'action sociale
- nos accueils



Votre dossier en direct



Simulation logement



Allocation logement étudiants



Nos formulaires



Notre catalogue des prestations



Nos services et aides d'action sociale



Nos accueils



Nos accueils

PRATIQUE !

Si vous êtes allocataire, n'oubliez pas de vous munir de votre carte allocataire et de votre code confidentiel pour consulter la rubrique « Votre dossier en direct ».

Borne consultable aux horaires d'ouverture du centre.

Accueil téléphonique et serveur vocal de la Caf de Grenoble :

0 820 25 38 10 (n°indigo).

Internet : www.caf.fr

ORDURES MENAGERES

Une nouvelle fois, nous avons le regret de constater l'incivilité de certaines personnes.

Une chaise en ferraille, une piscine en plastique et un morceau d'aggloméré ont été déposés sur les containers de tri.

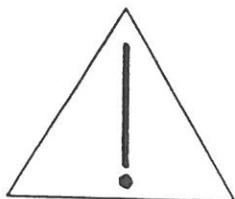
Nous vous rappelons que ce type d'objets doivent être emmenés à la déchetterie à Monestier de Clermont.

Vous devez pour cela retirer votre carte à la Mairie uniquement aux heures d'ouverture.

Mardi et jeudi de 17H à 19H,
Mercredi de 8H30 à 11H30.

De nouveaux containers pour le tri sélectif ont été installés au pied du chemin de l'Achard.

RAPPEL



Tout le long du C.D8, la vitesse est limitée à 50 KM/H.

Le conseil municipal, suite à la demande de certains parents pourra demander à la gendarmerie d'effectuer des contrôles radars.

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
FOURNITURE DE CHALEUR**

(RECETTES)

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
002	excédents antérieurs reportés	7 606,00		2 929,00	
70	ventes produits fabr., prestat. services, ...	12 000,00	14 357,77	21 000,00	
74	subventions d'exploit.	3 623,00	4 334,00	9 893,00	
75	autres produits gestioncourante	3 000,00		6 000,00	
77	produits exceptionnels		283,77	1 145,00	
TOTAL CHAPITRES (RECETTES)		26 229,00	18 975,54	40 967,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
FOURNITURE DE CHALEUR**

(DEPENSES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: A06

EXERCICE: 2006

PAGE:

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
011	charges à caractère général	19 438,00	16 862,83	27 436,00	
012	charges de personnel			6 000,00	
66	charges financières	2 844,00	2 843,76	3 500,00	
67	charges exceptionnelles			84,00	
68	dotations aux amortis. et provisions	3 947,00	3 946,40	3 947,00	
TOTAL CHAPITRES (DEPENSES)		26 229,00	23 652,99	40 967,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
FOURNITURE DE CHALEUR**

(RECETTES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: A06

EXERCICE: 2006

PAGE:

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	64 522,00		4 031,00	
001	chaufferie	128 043,00	96 005,40	34 216,00	29 915,00
002	immobilisations incorporelles		7 354,14		
2031	étude	27 843,00		20 488,00	
TOTAL OPERATIONS (RECETTES)		220 408,00	103 359,54	58 735,00	29 915,00

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
FOURNITURE DE CHALEUR**

(DEPENSES)

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	2 454,00	2 453,08	54 289,00	
001	chaufferie	210 599,00	204 711,64	28 474,00	5 887,00
2031	étude	7 355,00	7 354,14		
TOTAL OPERATIONS (DEPENSES)		220 408,00	214 518,86	82 763,00	5 887,00

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
COMMUNE**

(RECETTES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: CO6

EXERCICE: 2006

PAGE:

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
002	excédents antérieurs reportés	40 763,00		55 639,00	
013	atténuation charges	1 000,00	870,36	1 000,00	
70	produit svs domaines autres produits	31 581,00	23 609,06	50 493,00	
73	impôts et taxes	105 581,00	111 147,14	119 273,00	
74	dotation, participation	98 534,00	100 061,32	92 151,00	
75	aut. produit gestion gestion courante	10 000,00	11 737,23	9 200,00	
76	produits financiers		5,35	6,00	
77	produits exceptionnels	20 400,00	8 357,50	20 145,00	
TOTAL CHAPITRES (RECETTES)		307 859,00	255 787,96	347 907,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
COMMUNE**

(DEPENSES)

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
011	charges générales de fonctionnement	69 307,00	59 921,10	74 477,00	
012	charges de personnel	144 679,00	130 980,72	129 003,00	
022	dépenses imprévues	4 999,00		5 000,00	
023	virement section investis d'investissement	30 294,00		75 505,00	
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	2 953,00	2 951,48		
65	autres charges de gest.courante	25 627,00	20 878,32	22 040,00	
66	charges financières	24 000,00	16 797,41	38 000,00	
67	charges exceptionnelles	5 300,00	5 205,31	3 882,00	
TOTAL CHAPITRES (DEPENSES)		307 159,00	236 734,34	347 907,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
COMMUNE**

(RECETTES)

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	641 281,00	610 403,43	135 873,00	
011	matériel de déneigement	2 400,00			
10002	batiments publics	7 420,00			
10004	groupe scolaire	596 238,00	279 909,03	84 000,00	316 329,00
10005	drainage	11 052,00	11 052,55		
10008	travaux de voirie	15 000,00		18 400,00	
10009	études	5 190,00	5 189,09		
TOTAL OPERATIONS (RECETTES)		1 278 581,00	906 554,10	238 273,00	316 329,00

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
COMMUNE**

(DEPENSES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: CO6

EXERCICE: 2006

PAGE:

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	835 129,00	137 970,30	370 059,00	
010	table d'orientation du vernay	4 000,00	500,00	500,00	3 500,00
011	matériel de déneigement	2 000,00	1 182,84	2 500,00	817,00
10004	groupe scolaire	414 646,94	377 108,71	116 188,00	37 538,00
10005	drainage	659,00	658,86		
10008	travaux de voirie	16 956,06	12 453,35	18 998,00	4 502,00
10009	études	5 190,00	5 189,09		
TOTAL OPERATIONS (DEPENSES)		1 278 581,00	535 063,15	508 245,00	46 357,00

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
C.C.A.S**

(DEPENSES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: S06

EXERCICE: 2006

PAGE:

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
011	charges a caractere general	1 296,00	614,47	996,00	
65	autres charges de gest.courante	392,00		500,00	
TOTAL CHAPITRES (DEPENSES)		1 688,00	614,47	1 496,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
C.C.A.S**

(RECETTES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: S06

EXERCICE: 2006

PAGE:

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
002	excedents anterieurs reportes	388,00		996,00	
74	dotations, subventions et participations	1 300,00	1 300,00	500,00	
TOTAL CHAPITRES (RECETTES)		1 688,00	1 300,00	1 496,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
ASSAINISSEMENT**

(RECETTES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: AS6

EXERCICE: 2006

PAGE:

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
002	résultat d'exploitation reporté	1 122,00		19 908,00	
70	ventes de produits fabriqués, prestations de services,	14 000,00	17 667,75	20 860,00	
77	produits exceptionnels	36 390,00	36 502,48		
TOTAL CHAPITRES (RECETTES)		51 512,00	54 170,23	40 768,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
ASSAINISSEMENT**

(DEPENSES)

CHAPITRE	Libellé du Chapitre	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
Fonctionnement					
011	charges à caractère général (regroupement des compte	18 725,00	10 081,90	13 301,00	
012	charges de personnel et frais assimilés (regroupement	21 854,00	21 828,44	21 992,00	
022	dépenses imprévues	3 000,00		2 000,00	
023	virement à la section d'investissement	4 458,00			
68	dotations aux amortissements et aux provisions	3 475,00	3 474,38	3 475,00	
TOTAL CHAPITRES (DEPENSES)		51 512,00	35 384,72	40 768,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
ASSAINISSEMENT**

(RECETTES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: AS6

EXERCICE: 2006

PAGE:

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	9 534,00	3 474,38	43 638,00	
001	station d'épuration		33 397,31		
TOTAL OPERATIONS (RECETTES)		9 534,00	36 871,69	43 638,00	

**BUDGET PRIMITIF 2006 : PROPOSITION
ASSAINISSEMENT**

(DEPENSES)

DATE: 24/03/2006

ENTITE: AS6

EXERCICE: 2006

PAGE:

OPERATION	Libellé Opération	Bud. Antérieur	Réa. Antérieur	Proposé	Report
000	opérations financières	1 514,00	1 512,29	1 514,00	
001	station d'épuration			24 104,00	
002	reseau	8 020,00		10 000,00	8 020,00
TOTAL OPERATIONS (DEPENSES)		9 534,00	1 512,29	35 618,00	8 020,00

